

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 Décembre 2021**

**CO 355 DE**

**Étaient présents :** BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, BAUD Jean-Baptiste, CETRE Jean François, (Vices-Présidents), VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Française, MARTINS Serge, RIGOULET Serge, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95  
Présents : ..60  
Votants : ..80

**Pouvoirs transmis à des Conseillers :** LAMBERT Véronique à Dominique BONNET, REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, FORET Clément à CETRE Michel, VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, PINGAT Martine à MARTI François, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, VILLALONGA Patrice à CHOULOT Alain, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LANIESSE Michel à LEROY Pierre, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, BERODIER Florence à FEVRE Michel, MORBOIS Christelle à CATHENOZ Catherine, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à BAUD Jean Baptiste, MONTEVECCHIO Patrick à CETRE Jean François, BERNARD René à COLIN Christian, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

**Pouvoirs transmis à des Suppléants :** TRONCHET Guy à POIROT Bruno, DORBON Henri à RAVIX Isabelle,

**Étaient Excusés :** SUSSOT Florence, WESTERVELD Dinand,

**Étaient absents :** RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, PASTEUR Cyrille,

**Secrétaire de séance :** Marcelle GENIN

**Convocation faite le :** 16 Décembre 2021

**Objet : Aménagement de la ZAC de l'Ethole – Sollicitation subventions (DETR 2022)**

VU la réalisation des 2 premières phases d'aménagement de la ZAC de l'Ethole à Arbois en 2015 et 2017 ;

VU les 6,3 ha aménagés durant ces 2 premières phases qui sont à ce jour commercialisés en totalité ;

VU les demandes de développement d'entreprises locales ainsi que d'installations de nouvelles entreprises sur le secteur d'Arbois et qui ne pourront être satisfaites faute de disposer de foncier d'activité économique disponible et viabilisé ;

VU la nécessité d'aménager une troisième phase en prolongement de la zone actuelle sur le côté Ouest sur la réserve foncière appartenant à la CCAPS ;

VU les estimations réalisées par le groupement de maîtrise d'œuvre travaillant sur la ZAC depuis le début de l'opération ;

VU la possibilité de réaliser une campagne de fouilles archéologiques sur une des 3 zones restantes, la Zone 4 EST, estimée à 400 000 € HT permettant de libérer 4 nouvelles parcelles ;

VU la surface cessible de 51 400 m<sup>2</sup> soit 15 parcelles après réalisation des travaux d'aménagement 3<sup>ème</sup> phase ainsi que de la campagne de fouilles archéo. de la Zone 4 Est ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 22 Décembre 2021  
CO 355 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Aménagement de la ZAC de l'Ethole – Sollicitation subventions (DETR 2022)**

VU le budget prévisionnel attaché à cette opération et servant de base aux demandes de subventions et issu du document + plans ci-joints :

DEPENSES	MONTANT € HT	RECETTES	TAUX	MONTANT €
FOUILLES ARCHEO.	400 000 €	ETAT - PREFECTURE (DETR 2022)	35 %	683 045 €
TRAVAUX AMENAGEMENT	1 410 508 €	VENTE DES FUTURS TERRAINS VIABILISES 51 400 X 17 €/m2	45 %	873 800 €
HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE / FRAIS DIVERS 10%	141 050 €	AUTOFINANCEMENT CCAPS	20 %	394 713 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 951 558 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>1 951 558 €</b>

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1/ Valide le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;

2/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS, ou son représentant, à solliciter au meilleur taux l'ensemble des financements potentiels en capacité d'être mobilisés pour ce projet (subvention, appel à projets, ... ) ; notamment la Préfecture du Jura au titre de la DETR 2022 pour un taux maximum de 35 %. La DST (Conseil départemental) sera sollicité en cas de besoin de complément de financement.

3/ Accepte la part d'autofinancement de la CCAPS à concurrence de 20,22 %, soit 394 713 € ; une fois que l'ensemble des ventes seront réalisées ;

4/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS ou son représentant à signer tout acte afférant à ce dossier.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président  
Dominique BONNET

